



Année scolaire 2022-2023 **Inscription des anciens et nouveaux élèves externes**

Pour les élèves « externes », les cours débuteront à partir du **mercredi 7 septembre 2022**, selon le niveau de classe. (cf. planning ci-joint)

Madame, Monsieur,

Afin de procéder, pour l'année scolaire 2022-2023, à l'inscription définitive de votre enfant au cours d'Enseignement National dispensé par le Lycée International aux élèves français et étrangers, veuillez :

- A - Compléter, signer et renvoyer au bureau de la section dans la semaine qui suit la réception du dossier les documents suivants (pour les inscriptions faites après le 7 juillet, ces documents peuvent être rapportés entre le 7 et le 13 septembre) :**
- le « Formulaire d'inscription » **signé et tamponné** par le Directeur ou la Directrice de l'école française de rattachement (l'école publique de secteur ou l'école privée sous contrat avec l'Education Nationale), **avec une photo agrafée en haut** ;
 - la "Fiche confidentielle de sécurité".
- B- Compléter et laisser à l'école française la lettre adressée à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Yvelines (décharge de responsabilité du Directeur ou de la Directrice de l'école pendant les heures de langue).**
- C- Prendre connaissance sur le site : <https://lycee-international-stgermain.com/>, onglet « école » du Règlement Intérieur de l'école, et des informations générales sur les externes.**

TRANSMISSION DES RELEVÉS DE NOTES

Vous vous engagez à transmettre à la section, dès réception, à la fin de chaque période ou trimestre, y compris en maternelle, **une copie complète du livret scolaire** de l'école française, livret qui vous sera remis par l'enseignant français de votre enfant. Une autre copie vous sera peut-être demandée par la section. Veuillez noter que le **non-communication de ces bulletins** est préjudiciable au suivi pédagogique de votre enfant, et à la poursuite de sa scolarité en enseignement international.

Les bulletins d'enseignement national seront transmis, chaque trimestre, à votre école française pour consultation préalable.

Note : Si, à la suite d'une décision ou d'un changement de situation, votre enfant ne fréquentera pas le « Lycée International » en tant qu'**externé(e)** en septembre 2022, je vous remercie de bien vouloir nous le signaler et -si vous le pouvez- retourner les présents documents à votre section.

Avec mes remerciements,

Bien cordialement,

Cécile GAGNEUR
Directrice de l'école

Planning hebdomadaire de l'enseignement international par niveau

Maternelle 1 *	Mardi et/ou Jeudi matin	de 8h45 à 12h
Maternelle 2 *	Lundi matin Jeudi après-midi	de 8h45 à 12h de 13h30 à 16h15
Maternelle 3 *	Mardi après-midi Vendredi matin	de 13h30 à 16h15 de 8h45 à 12h
CP	Lundi après-midi Mercredi matin	de 13h30 à 16h15 de 8h45 à 12h
pour US g 2	Mercredi matin Vendredi après-midi	de 8h45 à 12h de 13h30 à 16h15
CE1	Lundi matin Jeudi après-midi	de 8h45 à 12h de 13h30 à 16h15
CE2	Mardi matin Vendredi après-midi	de 8h45 à 12h de 13h30 à 16h15
CM1	Mardi après-midi Vendredi matin	de 13h30 à 16h15 de 8h45 à 12h
CM2	Lundi après-midi Jeudi matin	de 13h30 à 16h15 de 8h45 à 12h

***Nota: certains groupes de Maternelles (D, GB, I, J, NL, P, S) ont des horaires spécifiques.
Se renseigner auprès des sections au moment de l'inscription ou au moment des accueils.**

**Photo récente
de l'enfant**
(à agrafes)

Lycée International
2 bis rue du Fer à Cheval
F-78105 Saint-Germain-en-Laye cedex

Inscription au Lycée International pour l'année scolaire 2022-2023
(à remettre au bureau de la section)

(enfant) NOM : Prénom :
date de naissance : à (lieu) :
classe au Lycée International : classe à l'école française :
section :

Je soussigné(e), NOM : Prénom :
Adresse :

responsable légal(e), sollicite l'inscription de mon enfant aux cours de Langue Nationale de la Section organisés au Lycée International de St-Germain-en-Laye, en accord avec les autorités hiérarchiques du Ministère de l'Education Nationale,

le de h. à h.
le de h. à h.

L'autorisation d'absence annuelle que j'ai demandée sous couvert de M. le Directeur ou Mme La Directrice de l'école française de rattachement, pour deux demi-journées par semaine, sera donnée pour l'ensemble des établissements concernés par le DASEN des Yvelines sous couvert de l'Inspecteur(trice) de circonscription, sur proposition de Monsieur le Proviseur du Lycée International.

**à faire remplir à l'école maternelle ou élémentaire française publique
(ou privée sous contrat) fréquentée par votre enfant**

NOM : Circonscription de

Adresse : Code école

Ville : Directeur (trice) :

Téléphone : Enseignant :

Les parents s'engagent :

- à assurer le transport de leur enfant, de leur domicile à chacun des deux établissements fréquentés,
- à respecter les conditions d'inscription au **Lycée International** en ce qui concerne les frais éventuels demandés par chacune des sections nationales concernées,
- **à respecter la procédure de transmission des livrets d'évaluations des écoles françaises, comme indiqué précédemment, y compris la synthèse des acquis de l'élève à l'école maternelle.**
- **à signaler dans les plus brefs délais à l'administration de la section et au secrétariat de l'école toute modification en cours d'année : école, adresse, téléphone, e-mail, ...**
- **à vérifier, si leur enfant est inscrit dans une école privée, qu'elle soit bien sous contrat avec l'Etat.**

Ils sont informés que les directeurs et le chef d'établissement ne sont pas chargés de coordonner ou de contrôler les déplacements rendus nécessaires par cette double inscription. Il leur est conseillé de s'informer auprès des Associations de Parents d'Elèves ou agents d'assurance afin de connaître les meilleures garanties possibles.

Vu et pris connaissance, Tampon de l'école
le (la) Directeur(trice) de l'école,

Date :
signature des parents

M. Mme.
Adresse
.....

à Monsieur le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale des Yvelines
s/c de Monsieur l'Inspecteur ou Madame l'Inspectrice
de l'Éducation Nationale
s/c de Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice
de l'école :
commune :

Monsieur le Directeur Académique,

Suite aux décisions ministérielles du 11 mai 1981 et du 28 septembre 2006 qui règlent les conditions d'admission aux Cours d'Enseignement National de langue au Lycée International au profit d'élèves scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Germain-en-Laye et des communes voisines, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation d'absence permanente pour l'année scolaire 2022-2023.

Cette autorisation concerne une absence de l'école :

Nom de l'école :
ville :
pour mon enfant (NOM, Prénom).
classe de (niveau) de Mme /M.(enseignant) :
section :

(1) entourer, ci-dessous, les jours concernés :

le lundi	matin	(1)	après-midi
le mardi	matin	(1)	après-midi
le mercredi	matin		
le jeudi	matin	(1)	après-midi
le vendredi	matin	(1)	après-midi

Je dégage M. Mme Directeur/ Directrice
de toute responsabilité à l'égard de mon enfant dès que celui-ci aura quitté l'école.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Date :

Signature des parents :

FICHE CONFIDENTIELLE DE SECURITE (élèves externés)

(à remettre au bureau de la section)

NOM de l'élève : **Prénom :**

Date de naissance : **Section :** **Classe :**

Ecole française fréquentée : **Commune :**

Téléphone de l'école française :

Nom des responsables légaux :

- **Responsable 1 :** **Responsable 2 :**

- **Adresse :**

EN CAS D'URGENCE : à quels numéros de téléphone peut-on vous joindre ?

- **Tél. du domicile :** **Email :**

- **Profession du responsable 1 :** **Profession du responsable 2 :**

- **Tél. du travail responsable 1 :** **Tél. du travail responsable 2 :**

Portable responsable 1 : **Portable responsable 2 :**

En cas d'absence des parents, NOM et tél des grands-parents, amis ou voisins autorisés par les parents à venir chercher l'élève à l'école :

Comme suite aux circulaires ministérielles du 20/11 et du 20/12/56 art. 27, 28, 29, et 55 du décret 74-27 du 14/01/74.

- En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par une ambulance privée ou les POMPIERS vers l'hôpital de POISSY. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- **Si votre enfant a un PAI, apporter au plus tôt la photocopie ainsi que les médicaments à l'infirmière du pôle médical du Lycée International dès que ce PAI est signé par le médecin scolaire de l'école d'origine.**

- **Frères et soeurs (NOM, Prénom et classe) et établissements fréquentés par chacun d'eux :**

- 1.....
- 2.....
- 3.....

N° de Sécurité Sociale du responsable de l'enfant :

Nom du médecin personnel de l'enfant (s'il y a lieu) :

Téléphone :

Date du dernier rappel DTP (Diphtérie Tétanos Polio) :

Vu le :

**Vu et pris connaissance,
le représentant légal :**

English translation of the first page most important facts

A. Please be kind enough to return the following documents **together, in the same envelope**, to your Section's office at the Lycée International:

- 1- *Formulaire d'Inscription* signed and stamped by your child's French school, along with a recent photo of your child.
- 2- *Fiche Confidentielle de Sécurité* for medical purposes,

These documents must be returned within one week following receipt in order for your child to be officially enrolled.

In the event you receive these documents when the French school is closed for vacation, you may return them **during the first week** of the first trimester.

B. Fill-in and give your child's **French school** the letter addressed to *Monsieur le Directeur Académique*.

C: Please access the website : <http://www.ecole-internationale.ac-versailles.fr> and carefully read the *Règlement Intérieur* (School rules) .

Externés students will begin classes as of Wednesday, September 7th, 2022
according to the enclosed schedule.

Children's report cards

At the end of each trimester, a complete copy of your child's French school report card - including students in *maternelle* (Kindergarten) - must be sent directly to your Section office as soon as you receive it. This is mandatory. Please note that failure to supply these school reports will hinder the school's ability to assess your child's academic progress within the bilingual system and his/her continuation in an international environment.

Your child's "Section" report card will be distributed each trimester by your child's French school.

Best regards,

Cécile GAGNEUR
Directrice de l'école
Tél : 01 39 10 94 81

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2022-2023

(à remettre au bureau de la section)

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance : (ville et pays).....

Nationalité(s) :

Classe : Section :

Langue(s) parlée(s) à la maison :

Adresse :

.....

Téléphone domicile :

Prénom(s) et classe(s) des frères et sœurs :

..... ;

..... ;

..... ;

Nom et prénom du responsable 1 :

Nationalité(s) :

Adresse :

Profession : Lieu de travail :

Tél (travail) : Portable :

Email :

Nom et prénom du responsable 2 :

Nationalité(s) :

Adresse :

Profession : Lieu de travail :

Tél (travail) : Portable :

Email :

Elève ayant un PAI dans son école française : oui non

Date :

Signature :